

Les Justes de France Montréjeau à l'honneur



Il y a 20 ans, le 13 juin 1995, six montréalais étaient honorés du titre de « Juste de France »

La médaille du « Juste de France » remise à chaque famille
« Quiconque sauve une vie, sauve l'Univers tout entier »
« Le peuple juif reconnaissant »

Afin de compléter les récits évoqués dans notre cité, au cours de manifestations sur la Shoah, il m'a paru nécessaire de rappeler quelques faits relatifs à ces événements. Un écrit en guise de devoir de mémoire de l'histoire de quelques montréalais.

En 1953, pour remercier les personnes non juives d'avoir pris des risques importants en sauvant des juifs, Israël créait le titre honorifique de « Juste parmi les Nations ». Depuis 1962 l'Institut Yad Vashem* décerne le diplôme d'Honneur de « Juste de France ». A ce jour, sur le site yadvashem-france.org, on dénombre soixante-dix-huit noms de Justes de France en Haute-Garonne dont six à Montréjeau. C'est à travers l'histoire de la famille Askienazy qu'il convient de relater ces événements.

*Ainsi désigné en référence au texte d'Isaïe (56-5) : « Et je donnerai dans ma maison et dans mes murs un mémorial (Yad) et un nom (Shem) qui ne seront pas effacés ».

Entre 1940 et 1942, la France est coupée en deux par la ligne de démarcation. La famille Askienazy vivait à Montréjeau, comme une vingtaine d'autres familles de juifs étrangers que les autorités de Vichy avaient assignées à résidence dans notre cité. Cependant, grâce à l'aide de quelques montréalais, la plupart réussirent à s'échapper avant novembre 1942, date de l'entrée des allemands dans le sud de la France. En cette fin d'année, la situation se détériore et les arrestations se multiplient. Pour les juifs encore en France, la fuite est devenue beaucoup plus périlleuse. Plusieurs personnes contribuèrent ainsi au salut de Manes et Rejzel Askienazy et de leurs deux garçons Alexandre et Serge qui, en 1942, avaient respectivement 11 et 5 ans.

Durant l'été 1940, **Marien et Jeannette Augendre** avaient loué le rez-de-chaussée de leur maison aux Askienazy. Tout le monde savait qu'ils étaient juifs mais personne ne s'en préoccupait. Lorsque les allemands occupèrent la région, les juifs se trouvèrent tous menacés de déportation. Les Augendre, qui habitaient à l'étage au-dessus, proposèrent de prendre Serge, le garçonnet de 5 ans chez eux. Alexandre, l'aîné, fut envoyé chez les Dufor, qui le cachèrent. Serge apprit à appeler les Augendre « parrain » et « marraine » de façon à ce que personne ne s'étonne de voir un aussi jeune enfant chez ce couple de gens âgés.

Jean-Bertrand Dufor était directeur du cours complémentaire à Montréjeau, fermement opposé au régime de Vichy. Avant même que les Allemands aient occupé le sud de la France, il s'engagea dans la Résistance. Aucune manifestation d'antisémitisme n'était tolérée dans son établissement. En novembre 1942, lorsque les Allemands occupèrent la zone libre, **Jean-Bertrand et Andréa Dufor** persuadèrent la famille Askienazy de leur confier leur fils de onze ans, Alexandre. Lorsqu'ils décidèrent de tenter de passer en Suisse, le père offrit de l'argent à la famille Dufor, pour le cas où il lui arriverait quelque chose et où le jeune garçon devrait rester chez eux. M. et Mme Dufor répondirent qu'il n'en était pas question. **Pierre et Denise Roy**, instituteurs à l'école primaire de Montréjeau, les aidèrent à regagner le territoire helvétique. Pierre Roy prit le train pour Annecy avec le petit Serge et Madame Rejzel Askienazy, à laquelle Denise Roy avait donné sa propre carte d'identité. L'entreprise était risquée du fait du grand nombre de contrôles méticuleux auxquels étaient soumis les voyageurs. Par chance ils arrivèrent à Annecy sans encombre, et Rejzel réussit à passer en Suisse. Manes, lui, franchit la frontière un peu plus tard grâce à de faux papiers. Quelques semaines après, les Roy aidèrent une autre famille juive, parente des Askienazy, à prendre la fuite. M. Isaac Askienazy, Mme Régina Askienazy, M. Michel Askienazy et Mme Sonia Askienazy.

Les Askienazy arrivèrent en Suisse sains et saufs. Manes et Rejzel ne rentrèrent en France avec leur plus jeune garçon, qu'après la Libération. Pendant toute cette période Jean-Bertrand et Andréa Dufor s'étaient occupés d'Alexandre avec dévouement et compassion, sans chercher la moindre faveur. (1)

Dans une lettre adressée à M. Grand, maire de Montréjeau, Jean-Bertrand Dufor signale que tous les juifs n'ont pas eu cette chance, et dénonce déjà les négationnistes de la Shoah. Il rapporte également dans son courrier, qu'au titre de Président du Comité de Libération, il a reçu à leur retour, les déportés à la mairie : « De véritables loques humaines qui n'ont survécu que peu de temps. » Précisant aussi que si la famille Askienazy avait pu regagner la Suisse, la famille Strans, frère et sœur avait du vivre plusieurs mois dans un grenier. Destinée plus tragique pour la famille Italinier, père, mère et enfants de 13 et 15 ans déportés ont trouvé la mort dans les camps. (2)

Les six personnes qui ont contribué à écrire cette histoire sont aujourd'hui décédées. Ce récit, où la bonté et le courage s'entremêlent méritait d'être rappelé. Se souvenir et transmettre ces valeurs humaines et morales à nos enfants est le plus bel hommage que l'on peut rendre à ces instituteurs.

Jean-Jacques Miquel



Diplôme d'Honneur remis en hommage à Jean-Bertrand et Andréa Dufor. Leurs noms, comme ceux de Marien et Jeannette Augendre, ainsi que ceux de Pierre et Denise Roy seront honorés à jamais, gravés sur le mur des Justes des Nations au mémorial Yad Vashem à Jérusalem. Document rédigé à la fois en français et en hébreu.



Madame Andréa Dufor à l'école primaire de Montréjeau.



M. Jean-Bertrand Dufor (à droite sur la photo) au cours complémentaire à Montréjeau.



Le 13 juin 1995, M. Gérard Dufor, représentant ses parents Jean-Bertrand et Andréa Dufor décédés, reçoit le Diplôme d'Honneur et la médaille des Justes de France des mains de M. Avi Pasner, Ambassadeur d'Israël en France à Paris. M. Pierre Roy est assis derrière à gauche sur la photo.

Bibliographie :
(1) Histoire résumée sur le site yadvashem-france.org.
(2) Archives familiales de Mme et M. Christiane et Gérard Dufor.

Photographies et documents :
Mme et M. Christiane et Gérard Dufor

PS : Nous nous excusons de ne pas pouvoir vous communiquer plus d'informations sur les familles Augendre et Roy, nos recherches n'ayant pour le moment pas abouti.